

NOS REF. :	2026-028-CTST-LE-1	Mme Mathilde BIEVRE
INTERLOCUTEUR :	Nicolas OURY	FORMAPELEC
TEL. :	03 68 35 54 18	3 Pl. du Paisy
MAIL :	rapporteur-general@comite-tst.com	69570 DARDILLY
OBJET :	Organisme de formation TST BT – FORMAPELEC_Nouveau cursus de formation TST BT - Mise à jour du certificat d'agrément	

Wittelsheim, le 29 juillet 2026

Madame,

Suite à mon courriel du 24 mars 2026 relatif aux dispositions permettant de définir la portée de votre agrément selon le nouveau cursus de formation TST BT, et après examen de votre dossier, qui répond aux dispositions définies dans ce courriel, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint votre nouveau certificat d'agrément, référencé CTST-2026-9/3.

Ce certificat reconduit les spécificités propres à chacun de vos sites de formation, telles que définies dans votre certificat d'agrément en vigueur. Il prend également en compte la suppression de l'agrément pour de site de Cuicy (59) conformément à votre demande. Sur ces bases, il vous autorise à dispenser les formations TST BT suivantes :

- Cachan (94) : Fondamentaux TST BT, EME, EME-HAB, SOU, TER, TER-APP et BAT.
- Dardilly (69) : Fondamentaux TST BT, EME, EME-HAB, SOU, AER-BRT, AER-EP, TER, TER-APP, et BAT.
- Pont-du-Château (63) : Fondamentaux TST BT, EME, EME-HAB, SOU, AER-RES, AER-BRT, AER-EP, TER et TER-APP.
- Changis-sur-Marne (77) : EME, EME-HAB, AER-RES, AER-BRT et AER-EP.

Ce nouveau certificat est délivré pour la période du 1^{er} septembre 2026 au 31 décembre 2029. Il annule et remplace, à compter du 1^{er} septembre 2026, le certificat référencé CTST-2026-9/2. En conséquence, les formations relevant du périmètre couvert par ce dernier ne pourront plus être dispensées à compter du 1^{er} septembre 2026. Le site internet du Comité des TST sera mis à jour en conséquence.

Par ailleurs, ce certificat ne tient pas compte du module « Chargé de Travaux TST BT » lequel fait l'objet d'un examen spécifique.

.../...

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie de croire, Madame, à mes sincères salutations.

Le Rapporteur Général du
Comité des Travaux sous Tension



Nicolas OURY

Pièce jointe : Certificat d'agrément référencé CTST-2026-9/3.



**COMITE DES
TRAVAUX
SOUS TENSION**

Certificat

Agrément N° CTST-2026-9/3

**Conforme aux exigences de la procédure d'agrément approuvée le 20 novembre 2025
pour dispenser des formations TST BT.**

Le présent certificat autorise l'organisme de formation

FORMAPELEC

**à dispenser, selon le programme de formation aux Travaux Sous Tension en Basse Tension
approuvé le 2 juillet 2026, les formations suivantes :**

- Site de CACHAN (94) : Fondamentaux TST BT - EME - EME-HAB - SOU - TER - TER-APP - BAT
- Site de PONT-DU-CHÂTEAU (63) : Fondamentaux TST BT - EME - EME-HAB - SOU - AER-RES - AER-BRT - AER-EP - TER - TER-APP
- Site de DARDILLY (69) : Fondamentaux TST BT - EME - EME-HAB - SOU - AER-BRT - AER-EP - TER - TER-APP - BAT
- Site de CHANGIS-SUR-MARNE (77) : EME - EME-HAB - AER-RES - AER-BRT - AER-EP

**Ce certificat d'agrément couvre la période
du 01 septembre 2026 au 31 décembre 2029**

**Le Président du
Comité des Travaux Sous Tension**

Pascal KIENER

**Le Rapporteur Général du
Comité des Travaux Sous Tension**

Nicolas OURY